



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 juin 2022**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq juin à 10 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N°19**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BOUYOU, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Stéphanie PERRIER par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT à partir de 12h25 par Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BREUILH à partir de 12h30 par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE par à partir de Mme. Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Anne BOUYER par M. Henry TURLIER

**Etait absent :** M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Approbation des avenants de prolongation et de plus-value des accords-cadres portant sur la livraison et la fourniture de produits pétroliers**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1413-4,
- Vu le Budget Ville,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28,
- Vu sa délibération n° 14 du 12 avril 2022 portant approbation de la convention de Groupement de Commande entre la Ville de Tulle et la Communauté d'agglomération Tulle agglomération pour la fourniture de produits pétroliers,
- Considérant que, dans l'attente de l'attribution de ces nouveaux accords-cadres, un avenant de prolongation a été conclu avec les différents titulaires jusqu'au 11 juin 2022,
- Considérant qu'il est, cependant, nécessaire de prolonger une nouvelle fois ce marché pour une durée supplémentaire, jusqu'au 31 juillet 2022,

- Vu les avenants de prolongation des accords-cadres portant sur la livraison et la fourniture de produits pétroliers afférents,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** les avenants de prolongation et de plus-value des accords-cadres portant sur la livraison et la fourniture de produits pétroliers suivants :

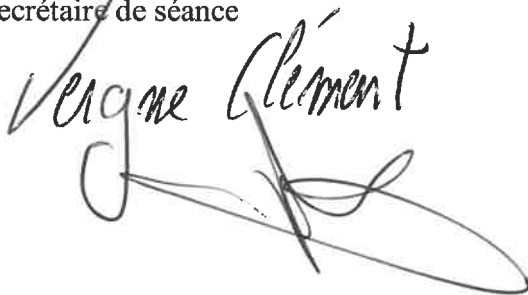
- avenant n°3 - lot n°1 « Fourniture de carburant » d'un montant initial de 564 000 € HT, porté à 588 800 € HT, soit une plus-value de 24 800 € HT et représentant + 9,53%
- avenant n°2 - lot n°2 « Fourniture de lubrifiants » d'un montant initial de 22 000 € HT, porté à 23 000 € HT, soit une plus-value de 1 000 € HT et représentant + 9,52%
- avenant n°2 - lot n°3 « Fourniture de cartes accréditives » d'un montant initial de 25 100 € HT, porté à 26 200 € HT, soit une plus-value de 1 100 € HT et représentant + 9,17%

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à les signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**3 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,  
  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance



Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022  
Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022

MG - 25062022

Publié le :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 3

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**  
10 rue Félix Vidalin  
19012 TULLE Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**ALVEA SNC**  
38 rue Utrillo  
87000 LIMOGES

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Fourniture de produits pétroliers pour la ville de Tulle et Tulle Agglo**

**Lot 1 : Fourniture de carburants Ville de Tulle**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 29 avril 2019
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 276 000 € HT
  - Montant maximum : 540 000 € HT

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 45 jours (1 140 jours).
- Montant du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 276 000 €
  - Montant maximum HT : 564 000 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la mise en place d'un groupement de commandes ouvert à l'ensemble des Communes du territoire de l'Agglomération, les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger l'accord-cadre et son 1<sup>er</sup> avenant de 50 jours, soit jusqu'au 31 juillet 2022.

De ce fait, les articles suivants sont modifiés comme suit :

#### 3.1- Durée de l'accord cadre

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 95 jours, soit 1 190 jours, à compter de la notification de l'accord-cadre. »

#### 4- Prix

« Pour le lot 1-Fourniture de carburants Ville Tulle, les montants minimum et maximum en valeur de l'accord cadre à bons de commande sont fixés pour la durée des 1 190 jours à :

Montant minimum HT : 276 000 €

Montant maximum HT : 588 800 € »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

### □ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant maximal HT : + 24 800 €
- % : + 4,59 %

Nouveau montant de l'accord-cadre :

- Montant minimum HT : 276 000 €
- Montant maximum HT : 588 800 €
- % : + 9,04 %

### □ **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord cadre initial et de son deuxième avenant de 50 jours (soit un total de 1 190 jours).

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

<b>Nom, prénom et qualité du signataire (*)</b>	<b>Lieu et date de signature</b>	<b>Signature</b>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*





Transmis au contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022  
D/S - 25062022

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

## AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

**VILLE de TULLE**  
10 rue Félix Vidalin  
19012 TULLE Cedex

### B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

**YORK SAS**  
1394 avenue de Draguignan  
BP 90135  
83088 TOULON Cedex

### C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

#### **Fourniture de produits pétroliers pour la ville de Tulle et Tulle Agglo**

##### **Lot 2 : Fourniture de lubrifiants Ville de Tulle**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 29 avril 2019
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 6 000 € HT
  - Montant maximum : 21 000 € HT

#### **Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 45 jours (1 140 jours).
- Montant du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 6 000 €
  - Montant maximum HT : 22 000 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la mise en place d'un groupement de commandes ouvert à l'ensemble des Communes du territoire de l'Agglomération, les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger l'accord-cadre et son 1<sup>er</sup> avenant de 50 jours, soit jusqu'au 31 juillet 2022.

De ce fait, les articles suivants sont modifiés comme suit :

#### 3.1- Durée de l'accord cadre

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 95 jours, soit 1 190 jours, à compter de la notification de l'accord-cadre. »

#### 4- Prix

« Pour le lot 1-Fourniture de carburants Ville Tulle, les montants minimum et maximum en valeur de l'accord cadre à bons de commande sont fixés pour la durée des 1 190 jours à :

Montant minimum HT : 6 000 €

Montant maximum HT : 23 000 € »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

### □ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant maximal HT : + 1 000 €
- % : + 4,76 %

Nouveau montant de l'accord-cadre :

- Montant minimum HT : 6 000 €
- Montant maximum HT : 23 000 €
- % : + 9,52 %

### □ **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre initial de 50 jours (soit un total de 1 190 jours).



**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**  
10 rue Félix Vidalin  
19012 TULLE Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**TOTAL MARKETING FRANCE**  
562 avenue du Parc de l'Île  
92000 NANTERRE

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Fourniture de produits pétroliers pour la ville de Tulle et Tulle Agglo**

**Lot 3 : Cartes accréditatives Ville de Tulle**

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 29/04/2019
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 6 000 € HT
  - Montant maximum : 24 000 € HT

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 45 jours (1 140 jours).
- Montant du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 6 000 €
  - Montant maximum HT : 25 100 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la mise en place d'un groupement de commandes ouvert à l'ensemble des Communes du territoire de l'Agglomération, les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger l'accord-cadre et son 1<sup>er</sup> avenant de **50 jours**, soit jusqu'au **31 juillet 2022**.

De ce fait, les articles suivants sont modifiés comme suit :

#### 3.1- Durée de l'accord cadre

« La durée totale (prolongée) est de **3 ans et 95 jours, soit 1 190 jours**, à compter de la notification de l'accord-cadre. »

#### 4- Prix

« Pour le lot 1-Fourniture de carburants Tulle Agglo, les montants minimum et maximum en valeur de l'accord cadre à bons de commande sont fixés pour la durée des **1 190 jours** à :

Montant minimum HT : 6 000 €

Montant maximum HT : 26 200 € »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

#### **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Montant maximal HT : + 1 100 €
- % : + 4,58 %

Nouveau montant de l'accord-cadre :

- Montant minimum HT : 6 000 €
- Montant maximum HT : 26 200 €
- % : + 9,17 %

#### **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre initial et de son premier avenant de 50 jours (soit un total de 1 190 jours).

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*